

Téléphone : 04 76 66 05 18
Fax : 04 76 66 88 10
Mail : ecole.publique.entredeuxguiers@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 02/06/2016

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le jeudi 2 juin à 18 heures, sous la présidence de Monsieur GUIGON Fabrice, directeur.

PRESENTS

M. BAFFERT, Maire d'Entre deux Guiers
M. TINCHANT, adjoint au scolaire, représentant de la Mairie.
M. GUIGON, directeur.
Mmes DEMANGE, INDERCHIT et MACALUSO, M. AULAGNER, représentants des parents d'élèves.
Mmes CONSTANTIN, DUCOEUR, FRACASSI, MAGAR, TARLET et THIBAUT, enseignantes.
Mme MONTAGNAT-RENTIER, ATSEM
M. DE CONTES, directeur du Centre de loisirs
M. FOUVET, DDEN
DUMOULIN Clémence, ROLLAND Maud et SCHMITT Elyne, délégués enfants.

Absents / Excusés : Mme GAUTHERON, représentante des parents d'élèves
Mme FRACASSI, enseignante
SELLIN Valentine, déléguée enfant

SECRETARE DE SEANCE : M. GUIGON

Les points suivants ont été abordés :

I INTERVENTION DES DELEGUES ENFANTS

Les délégués enfants font état des demandes et suggestions de leurs camarades. (voir document joint)

II EFFECTIFS POUR 2016/2017:

Au 2 juin 2016, les inscriptions et radiations formulées permettent de prévoir les effectifs suivants à la prochaine rentrée scolaire :

PS : 19
MS : 21
GS : 17
CP : 24
CE1 : 16
CE2 : 22
CM1 : 12
CM2 : 26

Effectif de l'école:157

La répartition des élèves devrait être alors la suivante :

- Une classe de PS/MS : 28 élèves
- Une classe de MS/GS : 29 élèves
- Une classe de CP : 24 élèves

- Une classe de CE1/CE2: 25 élèves
- Une classe de CE2/CM1 : 25 élèves
- Une classe de CM2 : 26 élèves

III FOURNITURES SCOLAIRES :

Les listes de fournitures scolaires qui seront demandées aux parents sont présentées (voir document annexe). Ces listes sont validées par les membres du conseil d'école.

IV TRAVAUX/EQUIPEMENT/SECURITE

M. Tinchant indique que les travaux concernant la réalisation d'une nouvelle cantine dans l'ancienne caserne des pompiers, d'une liaison « tranquille » entre la cantine et l'école, et d'un préau sont toujours à l'étude. Une première proposition a été présentée en commission scolaire élargie, au cours de laquelle les enseignants et parents présents ont pu faire état de leurs remarques.

Les représentants de parents d'élèves insistent sur la nécessité de bien penser à l'organisation du personnel dans ce projet et de ne pas se limiter au côté architectural (ex : transfert des enfants, surveillance dans la cour...).

Mme Montagnat-Rentier souligne également la nécessité de cette réflexion qui doit être menée en parallèle des travaux et souhaite que ce sujet soit abordé lors de la réunion du personnel avec M. Tinchant programmée courant juin.

Aux dires des parents et des agents, le personnel est actuellement en difficultés par rapport au nombre d'enfants à surveiller, sur trois lieux différents, et que de nombreuses tensions et bagarres entre enfants leur ont été rapportées. Mme Montagnat-Rentier précise qu'un peu plus de personnel permettrait de créer et animer des ateliers et donc d'avoir moins de conflits

M. le Maire et M. Tinchant indiquent alors qu'ils vont réfléchir, avec le personnel, comment améliorer cette situation.

M. le Maire précise que la création d'un poste supplémentaire pour la surveillance de la cantine n'est pas envisagée actuellement. Un personnel en renfort 2 heures par jour sur 4 jours serait de toute façon difficile à trouver. Par contre on peut envisager de renforcer la présence d'adultes en temps de cantine en recourant à un volant de bénévoles que l'on pourrait solliciter et former au sein des élus et de la population.

V PROJETS

Dans le cadre des quatre grands axes du projet d'école 2014/2018 (**Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun ; Education culturelle et artistique, sportive et humaniste ; Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers ; Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat...)**) différents projets ont été menés par l'école :

- Cycle basket pour les classes de CM1/CM2 (intervention proposée et financée par le CBC)
- Ecole et cinéma pour l'ensemble des classes de l'école (projet financé par le Sou des Ecoles);
- Projet « contes » avec la compagnie Nathalie Thomas pour l'ensemble des classes de l'école (projet financé par le Sou des Ecoles)
- Projet ski de fond et biathlon (classes de CE1/CE2 et CM1/CM2); l'enneigement insuffisant a occasionné le report de différentes sorties et le changement de lieux. Les enseignants remercient les parents qui ont su se rendre disponibles pour accompagner ces sorties. (projet financé par la coopérative scolaire et la mairie)
- Sortie « Espaces Naturels Sensibles » : les trois classes engagées (CE1/CE2 et CM1/CM2 A et B) ont effectué une sortie hivernale ; trois autres sorties sur le thème de la biodiversité et du végétal sont programmées d'ici le mois de juin (projet financé par le Conseil Général et la mairie).
- Projet « Ville/Parc » : les classes de maternelle sont allées à Villeneuve rencontrer leurs correspondants. Une deuxième sortie, visant à faire découvrir les paysages de Chartreuse a eu lieu au Col de Porte. D'autres sorties sont encore prévues avec l'école de Villeneuve (Rivier'Alp, Muséum...). (projet financé par le Parc de Chartreuse)
- Les « Incorruptibles » (PS au CM2): Comme l'année dernière, les enfants ont découvert une sélection de livres et voteront pour élire l'ouvrage qu'ils ont préféré. Une rencontre est prévue avec l'école de St Christophe sur Guiers.
- Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 (Mme Tarlet) ont participé à un projet Bois (Projet financé par le Parc de Chartreuse et coopérative scolaire)

- La classe de CM1/CM2 (Mme Thibaut/M. Guigon) participe au projet « Petit botaniste en herbe » (Projet financé par le Parc de Chartreuse et la mairie).
- Les classes de MS/GS et CP/CE1 suivent un cycle de natation (11 séances) à Coublevie. (projet financé par la mairie)
- Les élèves de CM2 se sont rendus au musée de la résistance le 14 mars et ont participé à la cérémonie du 24 avril au stade d'Entre deux Guiers (poèmes, chants...) à l'occasion de la journée des déportés.(projet financé par la mairie). Ils se sont également rendus à une exposition en lien avec cette cérémonie dans la salle des mariages.

VI Divers:

- Les représentants des parents d'élèves lisent un courrier d'une mère d'élève demandant que la somme qui lui a été allouée pour la fête des mères par le CCAS soit reversée à l'école pour l'achat de manuels scolaires. M. le Maire répond qu'il s'agit de budgets séparés et rappelle que la mairie a alloué une enveloppe budgétaire supplémentaire (cette enveloppe de 500 euros permettra de couvrir l'intégralité du budgt de renouvellement prévu à la rentrée de septembre) mais qu'il est souhaitable qu'une partie de la somme pour l'achat des nouveaux manuels provienne d'une réorientation de l'enveloppe des fournitures scolaires prévue à cet effet. Les représentants des parents d'élèves ajoutent alors qu'il ne leur semble pas normal que les enseignants aient à réserver une partie de leur budget « fournitures scolaires » pour cet achat et qu'il revient à la mairie de faire le nécessaire. Les enseignants insistent sur leur difficulté à effectuer l'ensemble des achats nécessaires au bon fonctionnement de leur classe et à réserver une partie de leur budget pour les manuels. M. le Maire indique alors qu'il pensait que cette solution, qui avait été proposée lors du dernier conseil d'école, avait été prise en concertation avec les enseignants et qu'elle leur convenait: il propose alors aux enseignants de faire réaliser des devis chiffrés de changements des manuels sur deux ans afin qu'il puisse ajuster de manière précise le budget à prévoir.
- Stationnement des bus sur la place : un courrier a été envoyé par la mairie aux transporteurs suite à un incident pour appeler à la prudence (un car a failli renverser un élève lors du départ pour la piscine un jeudi matin). M. le Maire ajoute que des travaux d'aménagement de la place vont avoir lieu en 2017. Une demande a également été formulée à la gendarmerie pour qu'elle intervienne, le comportement irrespectueux de certains usagers de cette place mettant en danger les enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.